

FORMULAIRE G

Évaluation de l'expérience de travail aux fins du traitement salarial

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS.

- Veuillez suivre les instructions fournies sur ce formulaire afin d'éviter les retards dans le traitement de votre demande.
- Les dossiers ne sont traités qu'après réception de tous les documents requis par le Bureau de certification.
- Veuillez prévoir de **20 à 25 jours ouvrables** pour le traitement de votre demande. Nous vous prions d'attendre la fin de ce délai avant de nous demander une mise à jour de votre dossier.
- Le personnel enseignant détenant un sceau rouge ou un équivalent approuvé et qui enseigne une matière en lien avec cette qualification professionnelle (p.ex. la mécanique automobile) peut demander une reconnaissance de l'expérience de travail liée à leur sceau rouge ou l'équivalent approuvé.
- Une expérience de travail connexe ne peut pas être considérée si elle est acquise alors que le demandeur occupe un poste d'enseignant à temps plein (p.ex. être entraîneur d'une équipe sportive alors que cette personne occupe un poste à temps plein dans une école du Nouveau-Brunswick).
- Veuillez allouer 10 jours ouvrables avant que nous ne répondions à une demande de renseignement.
- Veuillez noter que nous n'acceptons pas les photos du formulaire rempli et des autres documents requis par courriel. Veuillez saisir vos informations et enregistrer le document sous forme de fichier PDF et nous envoyer par courriel OU nous envoyer les copies papier par courrier.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom de famille			
Prénom			
Autre prénom			
Nom de jeune fille			
Numéro du certificat d'enseignement			
Genre	HOMME <input type="checkbox"/>	FEMME <input type="checkbox"/>	NON BINAIRE <input type="checkbox"/>
Date de naissance	ANNÉE :	MOIS :	JOUR :
Numéros de téléphone	MAISON :	CELLULAIRE :	TRAVAIL :
Courriel			
Adresse postale	N°	RUE :	APP. :
	VILLE :	PROVINCE :	CODE POSTAL :

EXPÉRIENCES DE TRAVAIL (La reconnaissance d'expérience ne peut dépasser 11 ans.)

Expérience en enseignement

- Veuillez présenter toute expérience en enseignement acquise dans des écoles publiques ou privées, **à l'exception des écoles publiques du Nouveau-Brunswick**. Les expériences en enseignement acquises au sein des écoles publiques du Nouveau-Brunswick doivent être présentées directement au district scolaire.
- Veuillez présenter toute expérience en enseignement acquise au sein de collèges ou d'universités.
- Pour les emplois à temps plein, veuillez soumettre des lettres d'employeurs qui présentent **le nombre de jours** d'enseignement accumulés.
- Pour les emplois à temps partiel, veuillez soumettre des lettres d'employeurs qui présentent **le nombre d'heures** d'enseignement accumulées.
- Une année scolaire au Nouveau-Brunswick compte 195 jours.

Expérience de travail connexe

- Voici des exemples d'expériences de travail connexe qui pourraient être reconnues (rémunérées ou bénévoles) : assistant en éducation (y compris dans les écoles de la province), mentorat (y compris dans les écoles de la province), animateur de camps d'été, entraîneur sportif, employé de garderie, animateur dans un YMCA, animateur auprès de groupes sociaux ou religieux.
- Le personnel enseignant détenant un sceau rouge ou un équivalent approuvé et qui enseigne une matière en lien avec cette qualification professionnelle (p.ex. la mécanique automobile) peut demander une reconnaissance de l'expérience de travail liée à leur sceau rouge ou l'équivalent approuvé.
- Pour être reconnue aux fins salariales, une expérience de travail connexe doit avoir été acquise pendant un minimum de quatre mois auprès du même employeur.
- Une expérience de travail connexe qui est acquise alors que le demandeur occupe un poste d'enseignant à temps plein n'est pas admissible à une reconnaissance (p.ex. être entraîneur d'une équipe sportive alors que celui-ci occupe durant la même période un poste à temps plein dans une école du Nouveau-Brunswick).
- Pour une expérience à temps plein, veuillez indiquer le nombre de jours.
- Pour une expérience à temps partiel, veuillez indiquer le nombre total d'heures.

	EMPLOYEUR	PROVINCE ÉTAT PAYS	DATES DU DÉBUT ET DE FIN DE L'EMPLOI (JOUR – MOIS - ANNÉE)	EXPÉRIENCE EN ENSEIGNEMENT Nombre de jours d'enseignement (temps plein) ou d'heures d'enseignement (temps partiel)	EXPÉRIENCE DE TRAVAIL CONNEXE Nombre de jours (temps plein) ou d'heures (temps partiel)
1					
2					
3					
4					
5					
6					

DOCUMENT(S) D'APPUI

Lettre(s) d'employeur

Pour chaque expérience de travail, vous devez joindre une lettre de votre employeur. Cette lettre doit porter l'en-tête de l'organisation, être signée et renfermer les renseignements suivants :

- l'adresse et le numéro de téléphone de l'employeur;
- la date de début et la date de fin d'emploi en précisant le nombre de jours d'enseignement ou de travail;
- s'il s'agit d'un emploi à temps partiel, la lettre doit préciser le nombre total d'heures travaillées;
- une courte description des tâches s'il s'agit d'une expérience connexe.

DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

J'atteste que tous les renseignements fournis dans la présente demande sont, à ma connaissance, véridiques, précis et complets. J'autorise toute instance (personne, gouvernement, administration, établissement éducatif, force policière, administration militaire, corps administratif ou un autre organisme) interrogée dans le cadre de la présente autorisation à fournir au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance tout renseignement ou document pertinent requis. J'accepte la responsabilité d'informer le Ministère, par écrit, de tout changement aux renseignements que j'ai fournis dans le cadre de la présente demande.

Signature

(Le fait de taper votre nom dans cette section sert de signature)

Date

COORDONNÉES

**Adresse postale
(pour tout document envoyé par la poste)**

Bureau de la certification des maîtres
Ministère de l'Éducation et du Développement
de la petite enfance
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

**Adresse municipale
(pour tout document envoyé par service de messagerie,
p. ex. : Purolator, FedEx, UPS et DHL)**

Bureau de la certification des maîtres
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Place 2000
250, rue King
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9

Téléphone : 506 453-2785
Télécopieur : 506 453-5349
Courriel : certificationdesmaîtres@gnb.ca

FÉVRIER 2025